

I.1.1.1.1 Estuaires (1130)

I.1.1.1.1.1 Estuaires-Slikke en mer à marée (1130-1) - 19 ha

L'habitat « estuaires » est atypique au sein des habitats d'intérêt communautaire recensés dans le site Natura 2000 car il n'est pas caractérisé par des communautés végétales. En effet, il concerne les bancs nus, sableux à vaseux s'exondant à marée basse. Il est défini par les communautés animales vivant dans le substrat.

L'habitat est présent de l'embouchure de la Laïta jusqu'à la limite de salure des eaux. Dans le site Natura 2000, l'habitat élémentaire présent est le 1130-1 « slikke en mer à marée (façade atlantique) ».

La slikke s'étend des limites supérieures des pleines mers de mortes-eaux jusqu'aux limites inférieures des basses mers de vives-eaux. La variabilité de cet habitat est liée aux différents degrés de salinité, à la présence de phanérogames (*Zostera noltii*...), aux niveaux topographiques mais aussi aux perturbations (apports de matières organiques, espèces opportunistes).



Figure 1 : Slikke en mer à marée (1130-1) ici colonisée par des algues rouges - (cliché TBM)

Les espèces « indicatrices » de l'habitat sont des mollusques bivalves fouisseurs (*Macoma baltica*, *Abra tenuis*, *Mya arenaria*...), des vers polychètes (*Hediste diversicolor*), des mollusques gastéropodes et des crustacés amphipodes (*Corophium volutator*) et isopodes.

Ce milieu est utilisé comme **aire de nourrissage** par les oiseaux à marée basse et par des juvéniles de poissons à marée haute. C'est aussi un lieu de passage pour des migrateurs comme le saumon atlantique. Cet habitat correspond à des banquettes sablo-vaseuses déposées dans les méandres de la rivière dans sa partie strictement estuarienne.

La Laïta est relativement peu aménagée. Deux ports existent au niveau de l'embouchure sur les rives finistériennes et morbihannaises. Les autres aménagements dans le fleuve sont l'endiguement de plusieurs anses issues de la confluence de plusieurs ruisseaux avec la Laïta. Il s'agit des ruisseaux du Quinquis et de l'abbaye de Saint-Maurice en rive droite et de moulins de Beg Nénez, Bénoal et des chiens en rive gauche.

L'habitat ne subit pas d'incidence directe des activités humaines, seule la **qualité de l'eau** peut influencer sur la composition des peuplements. Ceci dit, les espèces qui colonisent ce type de milieu sont généralement peu sensibles aux apports telluriques.

Aucune mesure de gestion particulière n'est à préconiser si ce n'est une **réduction globale à l'échelle du bassin versant des rejets industriels de pollution oxydable**. La restauration et le maintien de la qualité des eaux ne peuvent se faire qu'en ayant une **gestion globale au niveau des bassins versants** de la Laïta, de l'Ellé et de l'Isole (CF. : SAGE Ellé-Isole-Laïta). Les efforts entrepris, tant au niveau de la collecte et du traitement des eaux usées que du bassin versant (agriculture) doivent se poursuivre.

Les aménagements le long du fleuve doivent être très limités afin de ne pas nuire à la dynamique générale de l'estuaire. Les éventuels travaux de dragage peuvent remettre en circulation des polluants enfouis dans les sédiments et nécessitent des études préalables.